

Direction générale du Trésor

BRÈVES ÉCONOMIQUES Maroc

> Une publication du SER de Rabat 9 au 23 février

Le chiffre du mois

14,1 Md EUR

COMMERCE FRANCE-MAROC 2023

Les échanges commerciaux entre le Maroc et la France ont atteint 14,1 Md EUR en 2023 soit leur record historique (+5% en 2023 après une hausse de +25% en 2022). A titre de comparaison, le commerce bilatéral représente aujourd'hui le double de ce qu'il était en 2015.

Alors que la balance commerciale globale du

Royaume demeure déficitaire, le commerce avec la France est au bénéfice du Maroc : excédent de 687 M EUR avec un marché français dynamique pour les produits marocains (+6,3% pour les exportations du Royaume [7,4 Md EUR] contre +3,4% pour les importations en provenance de France [6,7 Md EUR]). Vu de France, le Maroc est le premier partenaire commercial en Afrique et le deuxième dans la zone Afrique du Nord-Moyen-Orient après la Turquie.

S'agissant des exportations du Maroc vers la France, les ventes de produits agricoles (notamment leur composante fruits et légumes) progressent de +16% (+55% sur deux ans). L'automobile, premier poste d'exportation marocain dans le monde, représente 43% des ventes vers la France (en augmentation de +5%). S'agissant des importations en provenance de France, les ventes de matériels de transport progressent de +58% (essentiellement aéronautique), la chimie et produits pharmaceutiques de +6% et les exportations françaises de blé ont atteint 2,3 M de tonnes en 2023 (après 3 M en 2022).

Activités macroéconomiques & financières

Le taux de chômage atteint un pic à 13% en 2023

Selon le HCP, dans son dernier <u>rapport sur la situation du marché du travail en 2023</u>, le taux de chômage atteint un nouveau pic à 13% de la population active marocaine, contre 11,8% un an auparavant. Si cette hausse concerne l'ensemble de la population, aussi bien en milieu urbain (+1, point à 16,8%) que rural (+1,1 point à 6,3%), celle-ci est marquée pour les jeunes de 15-24 ans, dont le taux de chômage est ainsi passé de 32,7% à 35,8% (atteignant près de 47% en milieu urbain) sur la même période. Alors que l'activité économique a été pénalisée par la conjoncture internationale et le ralentissement de l'activité agricole (conditions climatiques défavorables et sécheresse), l'économie nationale a enregistré une perte de 157 000 emplois (solde de +41 000 en milieu urbain et de -198 000 en milieu rural).

Le FMI conclut ses consultations article IV sur une note positive

Le FMI a mené ses consultations article IV (mission classique de suivi de l'économie nationale) durant la première quinzaine de février. Le communiqué final insiste sur la dynamique portée par le rebond de la demande intérieure et les performances à l'export avec des perspectives de croissance à moyen-terme de 3,5%. Le FMI juge la politique monétaire de la banque centrale appropriée : pour rappel, la Bank-Al-Maghrib n'a augmenté ses taux que de 150 points de base depuis le début des tensions inflationnistes soit nettement moins que ses pairs. Le FMI appelle également à une poursuite du processus de consolidation budgétaire : finalisation des réformes de la fiscalité et de l'administration fiscale, rationalisation des dépenses en premier lieu les transferts vers les entreprises publiques.

Les services du FMI appuient enfin sur la nécessité d'amplifier les réformes structurelles: soutien au secteur privé (opérationnalisation du fonds Mohamed VI, montée en puissance de la Charte sur l'investissement, etc.), réforme du marché du travail (réforme de l'assurance-chômage, focus sur la création d'emploi, soutien à l'activité féminine), réforme des secteurs sociaux (en premier lieu, protection sociale et éducation), développement des énergies renouvelables et lutte contre le stress hydrique.

Au final, si le rapport final ne sera publié que dans quelques semaines, cette évaluation conforte la vision positive du FMI sur les fondamentaux économiques du pays. Cette appréciation est d'autant plus importante qu'elle permet de garantir un accès privilégié aux financements internationaux notamment concessionnels. A titre d'illustration, le FMI a octroyé au Royaume en avril 2023 une ligne de crédit modulable (LCM) pour un plafond de 5 Md US, une LCM habituellement réservée à des pays au niveau de développement supérieur (Pologne, Mexique, Colombie, etc.).

La Banque africaine de développement table sur une croissance robuste de 3,5% en 2024

La Banque africaine de développement (BAD) table sur une amplification de la dynamique de croissance au Maroc: 3,0% en 2023, 3,5% pour 2024 puis 3,9% en 2025. Ces chiffres restent en deçà de la moyenne en Afrique du Nord - 3,9% en 2023 et 2024 et 4,1% en 2025 - et en Afrique - 3,2% en 2023, 3,8% en 2024 et 4,2% en 2025. Cette comparaison régionale pourrait toutefois évoluer dans la mesure où l'économie marocaine est moins soumise aux fluctuations (et donc aux ajustements de prévisions) que ses pairs régionaux et continentaux. Parmi les autres indicateurs, à noter la hausse significative de l'indice de développement des infrastructures au Maroc (+1,23 point), soit la 2ème plus forte augmentation sur le continent après l'Afrique du Sud.

Industries, énergie, transports

Aéronautique: Figeac Aero a inauguré une nouvelle unité de production à Casablanca

Figeac Aero a inauguré à Casablanca en présence du Ministre de l'Industrie et du Commerce, Ryad Mezzour, une nouvelle usine dédiée à la production de poutres d'inversion de poussée, pièces maîtresses des nacelles des moteurs produits par Safran. L'unité de production, qui a nécessité un investissement de 13 M EUR, permet l'usinage de pièces complexes de grande dimension. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un nouvel accord signé en 2023 avec Safran Nacelles, partenaire de long terme, portant sur la production en France et au Maroc de milliers de pièces métalliques à forte valeur ajoutée pour les nacelles des Airbus A320neo. Le Maroc devient ainsi le 5ème pays au monde à produire ce système.

Energie: la capacité d'accueil du système électrique national pour la période 2024-2028 vient d'être précisée

L'Agence nationale de régulation de l'énergie (ANRE) a publié la capacité d'accueil du système électrique national en énergie de sources renouvelables entre 2024 et 2028, période qui vise à donner plus de visibilité, notamment aux investisseurs. Il s'agit de la quantité maximale en puissance installée à partir de sources d'énergies renouvelables, tous niveaux de tensions confondus, que le système électrique national peut accueillir sans poser de contraintes de gestion des moyens de production et de fonctionnement du système électrique. Ainsi, la capacité d'accueil totale cumulera sur les cinq prochaines années 7236 MW (63% pour le solaire et 37% pour l'éolien) dont 1323 MW à accueillir au niveau des réseaux de distribution (640 MW attribués à l'ONEE).

Energie: l'Allemagne annonce l'allocation de 270 M EUR pour le financement d'un appel à projets « hydrogène vert », y compris au Maroc

Mobilisant une subvention totale de 270 M EUR, le fonds allemand « Power-to-X Development Fund » a lancé un appel à projets relatif à l'hydrogène vert. Le fonds cible les projets industriels de plus de 100 M EUR. Les développeurs retenus pourront recevoir jusqu'à 30 M EUR non remboursables. Le financement couvre toute la chaîne de valeur (production, transport, distribution) et les fonds devraient financer de 8 à 10 projets entre 2024 et 2027. Les premières propositions doivent être soumises avant le 1er mars 2024. Au-delà du Maroc, le programme couvre 6 autres pays (Inde, Brésil, Afrique du sud, Géorgie, Egypte et Kenya).

Mobilité urbaine : le réseau de transport urbain de la région Rabat-Salé-Kénitra sera alimenté par du solaire photovoltaïque

Rabat Région Mobilité a lancé le 19 février un appel à préqualification pour sélectionner des candidats pour le développement, la conception, la construction, le financement, l'exploitation et la maintenance (durée minimum de 15 ans) d'un projet de parc solaire photovoltaïque pour alimenter en électricité verte les services publics de transport urbain relevant de la Wilaya de Rabat-Salé-Kénitra. Ce projet donnera lieu à la signature d'un PPA.

Installée sur une surface totale ne dépassant pas 70 ha, la centrale solaire disposera d'une capacité de production estimé à 106 GWh par an. Le parc sera réalisé en deux tranches: une première de 57 GWh par an à produire à partir de juin 2025 et une seconde de 49 GWh par an à produire à partir de juin 2026. La remise des dossiers de préqualification est prévue le 19 mars.

Mobilité : élaboration d'une charte nationale pour la mobilité inclusive et durable

Comme annoncé par le Ministre des Transports et de la Logistique lors de la 1ère édition du « Substainable Mobility Forum » le 31 janvier à Rabat, son ministère a lancé le 19 février un appel d'offres pour la réalisation d'une étude pour l'élaboration d'une charte nationale pour la mobilité inclusive et durable au Maroc. Cette étude adopte une approche holistique pour aborder la mobilité, reconnaissant sa nature multidimensionnelle: sociale, économique, environnementale, politique et institutionnelle. Elle vise à cerner tous les facteurs influençant la capacité et la qualité des déplacements des personnes dans les espaces urbains et extra-urbains et couvre tous les modes de transport routier, ferroviaire et aérien. La remise des offres est prévue le 11 avril.

Tech: Atlas cloud Services noue un partenariat avec l'indien HCL Software pour l'ouverture d'une nouvelle plateforme de cloud souverain

Atlas Cloud Services (ACS), filiale de l'Université Mohammed VI Polytechnique, et l'indien HCL Software, filiale de HCL Tech, ont signé le 15 février à Benguerir un accord pour le lancement d'une solution de collaboration souveraine au Maroc et en Afrique, visant à garantir la sécurité et la territorialité des données aux entreprises et institutions accompagnées par ACS dans leur projet de transformation digitale. Pour mémoire, HCL Tech a ouvert en juillet 2023 à Rabat Technopolis son premier « delivery center » au Maroc dans les domaines du codage, des logiciels et des services IT, faisant suite à la signature d'un protocole d'accord avec le gouvernement marocain en 2022.

Bailleurs internationaux

La BAD octroie 188 M USD au groupe OCP pour son programme d'investissement vert

La Banque africaine de développement (BAD) a signé, le 19 février, trois accords de financement avec le groupe OCP afin de développer trois usines de dessalement d'eau de mer à proximité des sites industriels de Safi et Jorf, pour un montant total de 188 M USD. Les deux premiers prêts portés par la BAD (150 M USD) et le Fonds climatique Canada-BAD (18 M USD) financeront les usines de dessalement d'une capacité de 110 M de m³, permettant ainsi de couvrir les besoins en eau du groupe et consolider les capacités d'irrigation et d'approvisionnement en eau potable des villes de Safi et El Jadida (75 M de m³ pour les populations locales). Financé en partie par le Fonds pour les technologies propres de la BAD (20 M USD), le projet visera également à financer des systèmes de stockage d'énergies renouvelables permettant d'alimenter en énergie propre les usines de dessalement, ainsi que les sites industriels du groupe OCP. Ce projet fait partie intégrante du Programme d'investissement vert de 12 Md USD sur 2023-2027, engagé par le groupe OCP, qui vise l'accroissement de la production d'engrais vert grâce aux énergies renouvelables et à l'optimisation des ressources hydriques.

La BEI mobilise 115 M EUR avec le groupe CDG pour la modernisation de plusieurs technopoles

La Banque européenne d'investissement a annoncé, le 7 février, l'octroi d'un prêt de 115 M EUR à MEDZ, filiale du groupe CDG, pour accélérer la modernisation de 10 technopoles situées dans 5 régions du Maroc. Ce programme de financement a vocation d'appuyer la mise en œuvre du Plan d'accélération industrielle du Maroc, dont l'objectif est de positionner le Royaume comme une « base industrielle décarbonée et compétitive », et prévoit de créer jusqu'à 51 500 emplois directs. Pour rappel, le projet s'inscrit dans la continuité de la première opération lancée en 2012 (pour 100 M EUR) ayant contribué au développement de 7 technopoles et parcs industriels (Atlantic Free Zone de Kénitra, Parc Haliopolis d'Agadir, MidParc de Nouaceur, Technopole d'Oujda, Technopolis de Rabat-Salé, Agropolis de Meknés et Agropole de Berkane).

Nouveau programme de coopération européen avec Bank Al-Maghrib pour renforcer la stabilité et la résilience des systèmes bancaires et financiers en Afrique

La Commission européenne et le Système européen de banques centrales (SEBC), regroupant la Banque centrale européenne (BCE) et les banques centrales des Etats membres de l'Union européenne, ont annoncé, le 13 février, le lancement d'un nouveau programme de coopération technique avec les banques centrales africaines afin de faciliter le partage d'expertise sur diverses thématiques (supervision bancaire, digitalisation, lutte contre le blanchiment d'argent, cybersécurité ou éducation financière). Cette initiative impliquera la banque centrale marocaine (Bank Al-Maghrib) et 23 autres pays africains: Tunisie, Égypte, Angola, Ghana, Kenya, Mozambique, Namibie, Afrique du Sud, Tanzanie, ainsi que la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC).

Indicateurs macroéconomiques 2023

	Taux de croissance du PIB réel	Taux d'inflation	Taux de chômage	Déficit courant	Déficit budgétaire	Dette du Trésor
Banque Mondiale (10/23)	2,8 %	6,2%	-	1,8 %	4,6 %	69 % (PIB base 2014)
FMI (10/23)	2,4%	6,3 %	12 %	3,1%	4,9 %	69,7 % (PIB base 2007)
Bank Al-Maghrib (9/23)	2,9%	6%	-	2 %	5,1%	-
Haut- Commissariat au Plan (01/24)	2,9 %	6,1%	13,5 (T3)	-	4,7 %	72 % (PIB base 2014)

Prévisions macroéconomiques 2024

	Taux de croissance du PIB réel	Taux d'inflation	Taux de chômage	Déficit courant	Déficit budgétaire	Dette du Trésor
Banque Mondiale	3,1%	3,8 %	-	2,5%	4,1 %	69,7 % (PIB base 2014)
FMI	3,6%	3,5 %	11,7 %	3,2 %	4,3 %	69,2 % (PIB base 2007)
Bank Al-Maghrib	3,2 %	2,6 %	-	2 %	4,9%	
Haut- Commissariat au Plan	3,2%	-	-	-	4,5%	-

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Vincent Toussaint

Rédaction : SER de Rabat

Abonnez-vous: <u>dehbia.salah@dgtresor.gouv.fr</u>